



Conseil économique
et social

PROVISOIRE

E/1994/SR.18

14 février 1994

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond pour 1994

Débat de haut niveau

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 18e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le 1er juillet 1994, à 10 heures

Président : M. BUTLER (Australie)
puis : M. BOTEZ (Roumanie)
(Vice-Président)

SOMMAIRE

DECLARATION DE M. JOSEPH-ANTOINE BELL, CHAMPION DE FOOTBALL DE L'EQUIPE
NATIONALE CAMEROUNAISE

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT (suite)

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 10 h 20.

DECLARATION DE M. JOSEPH-ANTOINE BELL, CHAMPION DE FOOTBALL DE L'EQUIPE NATIONALE CAMEROUNAISE

Le PRESIDENT dit que M. Joseph-Antoine Bell, champion de football de l'équipe nationale camerounaise, qui joue actuellement pour la Coupe du monde, va prendre la parole au nom de 80 équipes nationales de football du monde entier qui participent à la campagne mondiale de lutte contre la pauvreté appuyée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le titre de cette campagne est : "Un but : le développement humain".

M. JOSEPH-ANTOINE BELL (champion de football de l'équipe nationale camerounaise) dit que la mobilisation du monde du football au service de la campagne mondiale de lutte contre la pauvreté est sans précédent. 80 équipes nationales de football, dont celles qui se sont qualifiées pour la Coupe du monde de 1994, ont répondu à l'appel et d'autres continuent de le faire chaque semaine. Les footballeurs sont particulièrement qualifiés pour parler au nom des pauvres, le football étant le sport de tout le monde; nombre de footballeurs et de fervents du football ont connu dans leur enfance les conditions mêmes que cette campagne mondiale cherche à éliminer.

Chaque jour, des millions de personnes meurent en raison de la pauvreté, de la mauvaise conduite des affaires publiques et d'un ordre de priorité erroné. Aucune avenir sûr ne peut être garanti aux enfants dans un monde d'injustice et de souffrances dans lequel une personne sur quatre vit dans la pauvreté, le fossé ne cesse de se creuser entre les pauvres et ceux qui parviennent à survivre et les ressources naturelles ne sont pas protégées. La situation est d'autant plus choquante que l'on sait parfaitement qu'il faudrait une génération seulement pour garantir une éducation à tous les enfants ainsi que des soins de santé primaire et une eau potable pure à tous les êtres humains et pour mettre le monde entier à l'abri de la faim.

Les mots vides de sens et les résolutions adoptées simplement pour passer dans l'oubli n'ont pas leur place dans la campagne contre la pauvreté. Le prix d'un tel comportement cruel, indigne et stupide serait en définitive

trop élevé . Dans l'immédiat, il serait tentant de payer à crédit, mais ce serait manquer de sens des responsabilités entre les générations futures.

M. Bell fait observer que les interventions militaires que les Etats Membres ont constatées et, parfois même, lancées ont toujours eu des causes sociales. Il serait impensable de léguer aux enfants du monde entier un avenir marqué par les conflits sanglants, l'insécurité de la vie et de l'emploi et un environnement largement détruit.

En France, en Allemagne, au Royaume-Uni et dans de nombreux autres pays bien pensants, l'immigration est la grande question politique d'actualité. Ces pays peuvent être assurés que rien n'empêchera les pauvres à bout d'espoir du monde entier de gagner leurs côtes pour échapper à une indigne pauvreté chez eux. Il est donc de l'intérêt des pays riches de fournir une assistance éclairée et véritable à ces pauvres pour leur permettre de survivre dans leur propre pays. Les joueurs de football comprennent le principe de la solidarité car les matchs de football sont gagnés grâce à l'esprit d'équipe. Individuellement, les Etats Membres des Nations Unies peuvent changer la situation; unis, ils peuvent éliminer totalement la pauvreté et apporter l'espoir aux générations à venir. Ils pourront le faire seulement par des actions et non pas par des mots.

Dans un monde où l'influence et le coût des armes demeurent considérables, rien n'excuse l'absence des fonds ou de la volonté politique nécessaires pour garantir à chacun une éducation, de l'eau potable pure, une nourriture et une bonne santé - bref, la dignité humaine. Les joueurs de football prennent la parole parce qu'il est devenu urgent de le faire. Il est temps de placer la campagne contre la pauvreté au premier rang des priorités. La communauté internationale a consacré des réunions importantes à la situation d'urgence. Les meilleurs footballeurs du monde interviennent maintenant dans l'espoir que ces réunions ne seront pas des occasions perdues mais permettront véritablement de commencer à modeler un avenir meilleur. M. Bell rappelle que, vingt ans auparavant, des décisions ont été prises au sujet du volume de l'assistance technique à accorder aux pays les plus pauvres et un calendrier a été établi. Cependant, en 1994, le monde n'a même pas encore accompli la moitié du chemin qui le sépare de cet objectif.

Evidemment, demander aux pays riches d'apporter leur aide ne résout pas tous les problèmes. Les bénéficiaires de cette aide doivent utiliser celle-ci de façon constructive dans un effort commun afin de créer un monde meilleur pour tous.

M. DUGAN (Etats-Unis d'Amérique) dit que son pays appuie les efforts déployés par le système des Nations Unies pour lutter contre la pauvreté et accueille favorablement l'initiative de développement centrée sur l'être humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'organisation non gouvernementale (ONG) Survie. En participant à la campagne mondiale contre la pauvreté, M. Bell et ses collègues ont adressé un message positif à tous, particulièrement aux jeunes du monde entier, et ont agi en modèles, dans l'esprit de la résolution 48/10 de l'Assemblée générale qui a proclamé 1994 Année internationale du sport et de l'idéal olympique. Cette résolution a été adoptée au titre d'un point de l'ordre du jour consacré à l'édification d'un monde pacifique et meilleur par le sport, qui, comme l'espère la délégation des Etats-Unis, favorisera la poursuite d'un débat et d'une action. Au nom du pays hôte du tournoi de la Coupe du monde, M. Dugan tient à remercier M. Bell et ses collègues du monde entier du plaisir et de l'esprit d'équipe qu'ils ont communiqués aux Etats-Unis.

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT (suite) (A/49/204-E/1994/90, A/49/205-E/1994/91, E/1994/34, parties I, II et III, E/1994/35, E/1994/64 et Add.1 et 2, E/1994/84, E/1994/93)

Le PRESIDENT dit que, conformément à la décision 1994/218 du Conseil, la deuxième journée du débat de haut niveau sera consacrée à un dialogue officiel avec les chefs de secrétariat des institutions, fonds et programmes.

Mme SADIK (Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)) remercie le Conseil des lignes directrices qu'il a formulées au sujet des mécanismes de coordination interinstitutions. Ceux-ci seront mis pleinement à profit dans l'application et le suivi du programme d'action qui sera élaboré à la Conférence internationale sur la population et le développement. En déterminant les fonctions que les entités doivent

accomplir individuellement (par exemple, plaider, financement, élaboration des programmes, exécution, suivi, recherche et analyse et définition de normes) et celles qui doivent être accomplies conjointement, on préciserait la division du travail. Ceci est particulièrement important pour les activités qui se rapportent à des thèmes et questions communs à plusieurs secteurs, par exemple le développement social, le développement humain durable, la démarginalisation des femmes, et la population et le développement. La proposition 20:20 devrait être examinée plus avant.

Le FNUAP a toujours adopté une approche multisectorielle et pluridimensionnelle aux questions de population et oeuvré en coordination étroite avec d'autres organismes des Nations Unies dans les secteurs économiques et sociaux. Il continuera d'exploiter les résultats obtenus depuis l'adoption de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal des orientations relatives aux activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies, particulièrement dans sa note de stratégie nationale, l'harmonisation des cycles des programmes, l'approche aux programmes, l'exécution nationale, l'édification de capacités nationales et la décentralisation. Il continuera aussi de collaborer étroitement avec les institutions et organismes partenaires de l'ONU, de participer aux travaux du Comité administratif de coordination (CAC) et d'oeuvrer par l'intermédiaire du Groupe consultatif mixte des politiques.

La récente session annuelle du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP a prouvé que la transformation des conseils d'administration avait constitué une étape positive. Elle a facilité le dialogue entre le Secrétariat et le Conseil et permis à un éventail plus large de délégations d'exercer une plus vaste participation. Le FNUAP espère que l'heureuse évolution de la conduite des affaires publiques se traduira par un accroissement des financements disponibles pour les activités opérationnelles des Nations Unies, sur une base stable, prévisible et assurée. Il attend avec intérêt le débat qui sera consacré, à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, au financement des activités opérationnelles de l'ONU. A l'avenir, les modalités de financement de ces activités devraient tenir compte des principes de

partenariat mondial et de partage équitable des tâches. Le FNUAP espère que l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 47/199 et de la résolution 48/162 relatives à la poursuite de la restructuration et de la revitalisation de l'ONU dans les domaines économiques, sociaux et connexes contribuera à résoudre le problème de l'insuffisance des ressources disponibles pour les activités opérationnelles. En conclusion, le FNUAP souhaite que le Conseil économique et social appuie la décision récente de son Conseil d'administration de célébrer le vingt-cinquième anniversaire du Fonds à une séance plénière de l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session.

Bien que les résultats obtenus hors siège par les organismes des Nations Unies se soient améliorés, M. MACHIN (Royaume-Uni) fait observer que leurs mécanismes d'évaluation ne permettent pas de les mesurer correctement. Il se demande donc comment les organismes pourraient convaincre les donateurs que leurs contributions sont utilisées efficacement.

M. KUDRYAVTSEV (Fédération de Russie) prend note de la contraction du budget du PNUD et de la réduction globale du volume des ressources disponibles pour le développement économique et les activités opérationnelles. Dans ces conditions, il se demande comment les ressources disponibles pourront être utilisées plus efficacement. Il voudrait savoir si la réponse réside dans la conception de programmes plus faciles à appliquer, la réduction des coûts administratifs ou l'harmonisation et la coordination, particulièrement au Siège.

M. BOEHMER (Allemagne) dit que les notes de stratégie nationale doivent devenir l'un des principaux outils de gestion pour la conception des programmes d'assistance. Elles devraient être à la base des programmes de pays et être étudiées par les conseils d'administration des programmes et des institutions lors de leur examen des programmes de pays. Il faudrait peut-être mettre à jour périodiquement les notes de stratégie nationale - ou les revoir après une période initiale d'un an - pour s'assurer qu'elles sont toujours pertinentes. Les notes de stratégie nationale devraient être compatibles avec le document-cadre soumis par nombre de pays au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale et le compléter.

M. Boehmer estime, tout comme le représentant du Royaume-Uni et celui de l'Australie, qu'il convient de renforcer les mécanismes d'évaluation des institutions tant *a posteriori* qu'en cours d'exécution. Ils doivent permettre de mesurer réellement l'impact des diverses activités opérationnelles sur le développement. Un bilan des résultats de l'ensemble des projets dans chaque pays serait utile à ce sujet et aiderait à évaluer les points forts et les faiblesses de chaque opération. Il devrait être utilisé aussi pour déterminer les programmes futurs d'assistance ainsi que le volume et le contenu de l'assistance.

La proposition 20:20 est intéressante, mais ne doit pas devenir un autre slogan racoleur ou être considéré comme naïve et simpliste. Une politique bien définie est beaucoup plus importante que des objectifs quantitatifs. En général, M. Boehmer est réticent devant la multiplication des objectifs quantitatifs dont beaucoup semblent avoir le même objet.

En conclusion, il se déclare intrigué par l'observation faite par le représentant du Pakistan la veille, selon laquelle ni les donateurs, ni les conseils d'administration des organismes ne devraient déterminer des ordres de priorité. Le Gouvernement allemand pourra difficilement fournir des fonds pour les activités opérationnelles sans un ordre de priorité.

M. YAKER (Commission économique pour l'Afrique) dit que, du point de vue du développement de l'Afrique, il convient de reconnaître le rapport qui existe entre l'assistance d'urgence et le développement et d'en tenir compte par une allocation convenable de ressources. Dans la chaîne qui relie les dimensions nationales aux dimensions régionales du problème, il manque apparemment un maillon entre les coordonnateurs résidents dans les pays et le siège à New York, ce qui tient probablement à la dimension régionale.

La situation en Afrique continue de se détériorer malgré les ressources affectées au continent ces dernières années. Il est nécessaire d'évaluer objectivement l'état de l'Afrique pour analyser les tendances dans des domaines tels que le revenu, qui a régressé, et la population, qui s'est accrue d'environ 3 %. M. Yaker souhaiterait que des renseignements supplémentaires soient donnés au sujet de la façon dont la sécurité mondiale et le développement durable pourront être garantis si l'on laisse ces

/...

tendances se poursuivre et de celle dont les programmes nécessaires d'urgence pourront être mis en oeuvre dans la limite des ressources disponibles.

M. GRANT (Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)) dit que les mécanismes d'évaluation et de suivi ont besoin d'être améliorés et que l'harmonisation des méthodes entre les institutions a constitué l'un des principaux thèmes de débat du Groupe consultatif mixte des programmes. Afin de convaincre les donateurs que des progrès ont été faits, il est indispensable de définir des objectifs sans ambiguïté. C'est là le but de la note de stratégie nationale. Les plans nationaux d'action qui découlent du sommet mondial pour les enfants ont conduit à l'établissement d'objectifs pour 1995 et l'an 2000. Les progrès accomplis par rapport à ces objectifs font l'objet d'un suivi et, après l'examen à moyen terme de 1995, on saura bientôt clairement dans quelle mesure ils ont été atteints.

Répondant au représentant de la Fédération de Russie, M. Grant dit qu'il y a deux moyens pour renforcer l'efficacité : une meilleure administration, comportant une réduction des coûts et une meilleure coordination, et la programmation. L'amélioration de la programmation est l'objectif principal de la proposition 20:20. Les résultats des pays en développement s'améliorent en fait, malgré l'insuffisance des ressources. M. Grant reconnaît avec le représentant de l'Allemagne que des compléments de ressources ne résoudront pas nécessairement tous les problèmes mais les pays en développement sont plus prêts d'affecter 20 % de leur budget aux priorités relatives au développement humain que les pays industrialisés, qui devraient réagir face à ces progrès. Une grave pénurie de ressources extérieures pourrait être préjudiciable aux acquis récents.

Mme BERTINI (Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)) dit qu'un certain nombre de délégations ont demandé ce que les institutions spécialisées faisaient pour prouver que leur travail méritait d'être financé. Le PAM, quant à lui, a entrepris de faire le bilan de toutes ses activités de développement et a examiné de près les domaines dans lesquels les programmes pourraient être renforcés, éliminés ou développés. Un bilan global de son projet de développement est disponible. Environ 20 % de ses projets ont atteint leur objectif et ont pris fin; un certain nombre d'autres

/...

ne répondent pas aux attentes et ont été immédiatement arrêtés. Le Programme a aussi fait un bilan historique de ses travaux. Il a été demandé à des experts extérieurs de formuler des observations sur l'expérience qu'ils avaient acquise des programmes du PAM au fil des ans et ces observations ont été utiles pour l'établissement du bilan des politiques. Le Programme commence aussi à évaluer des projets d'urgence, par exemple ceux qui répondent à la sécheresse en Afrique australe. Un accent nouveau a été mis sur les résultats, de sorte que les projets qui ont réussi pourront être copiés dans d'autres situations. Le Programme a donné plus d'importance à son service d'évaluation interne et recourt à des spécialistes tant internes qu'externes. Il a aussi fait faire des évaluations externes comme l'évaluation tripartite qui a été faite par le Canada, les Pays-Bas et la Norvège, et d'autres effectuées par l'Agency for Industrial Development des Etats-Unis et la Communauté européenne.

En tant que directeur technique de programmes, il incombe au PAM de fournir l'assistance la plus efficace possible à ceux qui sont dans le besoin. La confiance que les donateurs placent dans son travail lui permet de mieux exercer ses activités dans le monde en développement.

Répondant à la question du représentant de l'Algérie, Mme Bertini dit que l'objectif des ressources pour l'exercice biennal a été atteint à 54 %, par rapport à 64 % à la même date pour l'exercice biennal précédent. Aux questions posées par l'Australie au sujet des rapports entre le Groupe consultatif mixte des programmes et les institutions spécialisées, elle répond que les relations pourraient être améliorées entre les coordonnateurs résidents et les organismes techniques. La représentante du Pakistan a demandé s'il pouvait y avoir des avantages pour les gouvernements donateurs. Le PAM a acheté des aliments dans de nombreux pays, dont 200 millions de dollars d'aliments dans les pays en développement, ce qui peut être intéressant pour les donateurs.

M. SPETH (Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement) dit que le PNUD a beaucoup de mal à effectuer son évaluation en raison du large éventail de ses activités. Il lui a été demandé récemment si celles-ci n'étaient pas trop disséminées et s'il ne serait pas bon de les

/...

recentrer et de redéfinir leur objectif en obligeant le PNUD à en rendre davantage compte. Le Conseil d'administration vient d'émettre un vote de confiance massif au sujet de ce recentrage qui permettra de décentraliser et de concentrer les ressources au niveau des pays. Pour renforcer les fonctions de surveillance et d'évaluation, M. Speth les a fait dépendre directement de son cabinet, ce qui renforcera leur lien avec la planification stratégique. Le PNUD a aussi donné plus de rigueur au bilan annuel de l'ensemble de ses projets et se fie aussi davantage au jugement d'autres institutions.

En réponse aux questions du représentant de la Fédération de Russie, M. Speth dit que normalement la sagesse veut que, lorsque les ressources diminuent, elles soient utilisées plus efficacement; il n'est donc pas nécessairement mauvais que les ressources soient réduites. Il ne pense pas que cette contraction renforce toujours l'efficacité car la concurrence accrue concurrence qui en résulte entre les postes de dépenses suscite des réactions et des processus qui ne sont pas toujours en rapport avec la fourniture de services.

M. Speth relève avec satisfaction que la proposition 20:20 gagne du terrain. Son principal objectif est l'affectation d'une part plus importante des ressources aux besoins prioritaires de la fraction très pauvre de la population.

Bien qu'il ait suscité des controverses, le Rapport sur le développement humain, 1994 est important car il combat l'idée selon laquelle la croissance économique est le principal objectif en maintenant les valeurs humaines au premier plan du débat international. Ce rapport a été rédigé par une équipe indépendante, dont certains membres font partie du PNUD et d'autres lui sont extérieurs. M. Speth ne souhaite pas réduire le budget déjà modeste qui lui est affecté car cette équipe aurait alors moins de possibilités d'établir des liens avec le personnel, de conduire des consultations et de faire des bilans. Le rapport a prouvé son utilité pour les pays en développement et les donateurs et les moyens de le publier doivent être renforcés.

M. Botez (Roumanie) prend la présidence.

Mme SADIK (Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)) dit que le FNUAP a procédé à un vaste bilan de ses travaux

de ses vingt dernières années, évaluant pays par pays tant les programmes qui ont abouti que ceux qui ont moins bien réussi. Ce rapport a permis au FNUAP d'affiner ses approches thématiques aux programmes. En général, il a évalué tous les projets qu'il a entrepris, en choisissant certains en vue d'une évaluation externe indépendante. Il a procédé à plusieurs évaluations thématiques afin de préciser sa stratégie sectorielle dans les domaines des programmes. Plus précisément, il a fait largement le bilan des services de planification de la famille, des programmes destinés aux adolescents et des programmes d'enseignement ainsi que des programmes consacrés aux femmes, à la population et au développement. Les évaluations régulières ont compris des bilans tripartites et bipartites des projets à exécution nationale, des bilans à moyen terme des programmes de pays et des bilans de fin de programmes dans certains cas. Le FNUAP participe activement à l'élaboration de la note de stratégie nationale au cours du bilan des programmes et de l'élaboration des stratégies auxquels il procède de son côté et qui lui ont permis d'instaurer un dialogue au sujet des politiques avec les gouvernements.

Répondant au représentant de la Fédération de Russie qui a demandé ce que l'on pouvait faire pour accroître les financements des institutions spécialisées et réduire les coûts administratifs, Mme Sadik rappelle que tous les organes directeurs de ces institutions ont participé à l'étude des dépenses d'appui. Il est nécessaire que le Conseil économique et social examine plus avant la division du travail et des responsabilités pour éviter les doubles emplois.

M. DESAI (Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable), répondant à des questions concernant la note de stratégie nationale, dit que les délégués devraient se reporter au document intitulé "Note de stratégie nationale", publié en mars 1994, qui contient des indications pour la préparation, la conception et l'application de ces notes et traite expressément de la façon elles constituent le cadre des programmes de pays ainsi que de leurs surveillance et évaluation propres. Il examine aussi le rapport entre les notes et d'autres documents de coordination. En général, il convient de rappeler que pour que ces notes existent, il faut que les pays acceptent de les établir. M. Desai fait

observer que 58 pays ont fait part d'une telle volonté et que l'on pense que l'établissement des notes sera achevé pour 43 d'entre eux en 1994.

Mme VASISHT (Inde) estime qu'il serait utile que les délégués soient tenus informés de la mise en pratique des résolutions au fur et à mesure qu'elle a lieu et voudrait savoir précisément si les principes concernant la place des femmes ont évolué pour l'application de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale. Deuxièmement, elle se demande si l'on a examiné à fond la possibilité de recourir à des experts nationaux dans le domaine de l'évaluation des programmes de pays avant de faire appel à des organismes de surveillance extérieurs. Troisièmement, elle voudrait connaître les mécanismes qui ont servi à l'audit des chiffres indicatifs de planification et d'autres ressources financières utilisées pour les programmes de pays et si l'on a jamais considéré les apports des donateurs. Quatrièmement, elle demande si des mesures sont prises pour appliquer la proposition 20:20, faisant observer qu'elle ne crée pas de ressources au profit des pays en développement. Cinquièmement, elle souhaiterait connaître les résultats du programme conjoint et cofinancé sur le SIDA, particulièrement au sujet des ressources. Enfin, elle demande ce que l'on entend précisément par "opinion des pairs" et qui sont les pairs.

La délégation indienne attend avec grand intérêt le rapport administratif du PNUD qui doit être soumis en 1995 et estime que le passage de facteurs quantitatifs à des facteurs qualitatifs mérite un mûr examen, les domaines considérés ne faisant toujours pas l'objet d'un mandat précis. L'appui de la délégation indienne à d'autres financements dépendra de la valeur et du caractère exhaustif de ce rapport administratif. Enfin, elle est entièrement de l'avis de la représentante du Pakistan que c'est exclusivement aux gouvernements qu'il incombe d'établir l'ordre des priorités pour leur pays.

M. MARRERO (Etats-Unis d'Amérique) dit que sa délégation est satisfaite de l'esprit de coopération manifesté par les chefs de secrétariat pour renforcer le rôle des coordonnateurs résidents. Il voudrait connaître les mesures qu'ils prennent pour faire en sorte que ces efforts se fassent sentir jusqu'aux échelons inférieurs de chaque institution, hors siège et au

siège. Deuxièmement, il demande ce que les institutions font face à la multiplication des tâches confiées aux coordonnateurs résidents. Enfin, il suggère que chaque conseil d'administration, à sa prochaine réunion, examine les questions de politique qui nécessitent l'intervention du Conseil économique et social et formule des recommandations qui puissent être examinées à la prochaine réunion d'organisation du Conseil.

M. MUEGGE (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)) dit que son organisation a achevé un bilan complet de ses services, y compris un examen critique, une estimation et une évaluation des objectifs de développement des pays bénéficiaires, et de la qualité et du rapport coût-efficacité des services. Le plus difficile n'est pas tant de mettre en oeuvre les bilans et les programmes que de garantir que des ressources soient disponibles pour eux. Certains Etats membres ont fourni des ressources financières à l'ONUDI afin qu'elle procède à des enquêtes détaillées sur place; néanmoins, les ressources disponibles pour les grands programmes s'amenuisent. M. Muegge propose que l'on donne plus d'importance dans les pays bénéficiaires à une évaluation composite à l'échelle du système qui permette de déterminer dans quelle mesure le système des Nations Unies est parvenu à atteindre des objectifs tels que l'atténuation de la pauvreté. Il pourrait être aussi utile d'évaluer la représentation hors siège de l'ONU et, éventuellement, les notes de stratégie nationale.

M. KELLOWAY (Australie) dit que tant les pays donateurs bilatéraux que les pays bénéficiaires ont connu au cours des vingt dernières années d'importants changements qui ont conduit à rechercher davantage l'efficacité. Dans les activités bilatérales, les bénéficiaires tout comme les donateurs sont à la recherche de projets bien conçus et les institutions qui sont les plus ouvertes aux réformes sont celles qui ont le plus de chances de voir leurs ressources s'accroître. M. Kelloway demande aux chefs de secrétariat de décrire leurs dépenses administratives en pourcentage de leurs programmes et voudrait savoir s'ils peuvent présenter un document de planification stratégique qui expose clairement leur mission, leurs buts et leurs objectifs, les résultats escomptés et la manière dont ils sont mesurés. Ce document ne

doit pas être un rapport annuel ni un plan à moyen terme, ces deux types de document consistant fréquemment en un catalogue d'activités prévues.

Mlle JANJUA (Pakistan) dit que les avantages comparés de l'ONU dans le domaine des activités opérationnelles et de l'assistance aux pays en développement sont sa souplesse, sa neutralité et sa faculté de fournir une assistance technique à des pays qui ont des types et des niveaux de développement différents. Cette souplesse et cette neutralité seraient affaiblies si chaque organe directeur établissait des ordres de priorité rigides qui limitent les activités de son institution. Par exemple, l'ancien Conseil d'administration du PNUD avait adopté pour son cinquième cycle de programmation six grands thèmes dont certains étaient valables pour des pays mais non pas pour d'autres. Les problèmes se sont posés lorsque l'on a voulu appliquer obligatoirement de façon universelle tous les thèmes, quelles que soient les spécificités des différents pays. Il incombe en dernier ressort aux différents pays en développement de déterminer les thèmes généraux qui peuvent s'appliquer à eux. Les donateurs peuvent favoriser des thèmes prioritaires par leurs programmes bilatéraux mais, une fois que le financement transite par le système multilatéral, la neutralité doit être respectée.

Il convient de se rappeler que le financement qui transite par les programmes des Nations Unies est utile aux donateurs tout comme aux bénéficiaires. La délégation pakistanaise reconnaît que les donateurs ont du mal, dans le climat mondial actuel, à convaincre leur corps législatif de la nécessité de financer l'assistance au développement, mais il ne faut pas oublier que les donateurs tirent de ces financements des avantages dans les domaines de l'emploi et des achats, comme l'a laissé entendre le Directeur exécutif du PAM. La délégation pakistanaise souhaite vivement que des statistiques soient communiquées dans ces domaines.

Bien que l'évaluation soit utile, Mlle Janjua estime que les responsables des évaluations sont beaucoup trop nombreux; les pays donateurs, les uns après les autres, évaluent les organismes, sans fin, et aucune évaluation n'émane des pays en développement.

En réponse à la question posée par le représentant des Etats-Unis au sujet de l'enceinte qui se prêterait le mieux aux questions de politique, il

/...

lui semble, d'après le nouveau mandat du Conseil économique et social, que le débat relatif aux activités opérationnelles convient tout à fait à l'examen des politiques, alors que les questions techniques et les questions propres à chaque programme doivent être laissées aux différents Conseils d'administration.

M. BUTLER (Australie) reprend la présidence.

Le PRESIDENT invite les représentants des institutions spécialisées à répondre aux questions qui ont été posées.

M. SPETH (Administrateur du PNUD), répondant à un certain nombre de questions de la représentante de l'Inde, dit qu'il est un fait que les pays participent à l'évaluation des programmes de pays. Les examens à moyen terme sont en grande partie effectués conjointement par les gouvernements bénéficiaires et le PNUD. En ce qui concerne la participation des donateurs à l'audit des chiffres indicatifs de planification (CIP), il n'y a pas d'audit particulier des CIP et les donateurs ne participent aucunement à des audits. Les audits sont effectués exclusivement par les vérificateurs des comptes internes du PNUD et le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies. A sa connaissance, rien n'a encore été fait pour appliquer la proposition 20:20. Au sujet de l'opinion des pairs, la résolution du Conseil d'administration du PNUD mentionne à la fois des consultations et l'examen des pairs, qui sont deux choses différentes. L'opinion des pairs est obtenue, entre autres, en demandant l'avis de spécialistes connaissant bien les questions traitées dans les rapports sur le développement humain de donner un avis indépendant, sous une forme analogue à celle que l'on trouve habituellement dans les revues scientifiques. Les consultations, quant à elles, ont lieu avec les gouvernements à divers stades.

M. Speth a entendu avec plaisir le représentant de l'Australie déclarer que les organismes les plus efficaces recevraient des ressources supplémentaires. Au PNUD, il existe déjà quelque chose qui ressemble au plan que ce représentant a mentionné, mais par étapes.

M. Speth assure la représentante du Pakistan que ses vues concernant le mode d'application des thèmes généraux coïncident précisément avec ce que pense le PNUD.

/...

Répondant aux préoccupations exprimées par le représentant des Etats-Unis, M. Speth tient à expliquer que la coordination constitue de fait une part importante des fonctions des coordonnateurs résidents et absorbe de 25 à 75 % de son temps. A son avis, ceci ne fait que souligner l'importance de l'institution. La coordination est indispensable pour renforcer le réseau et donner plus d'efficacité et d'unité au système des Nations Unies au niveau des pays. Le PNUD dispose effectivement d'un programme pour renforcer les pouvoirs des coordonnateurs résidents. M. Speth sera heureux de communiquer un document établi pour une réunion de hauts fonctionnaires et qui décrit les mesures qu'ils sont en train de prendre.

M. GRANT (Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)), répondant aux questions de la représentante du Pakistan, dit qu'il est largement reconnu que chaque pays doit établir son propre ordre de priorité, d'où découle la note de stratégie nationale. Cependant, la communauté mondiale se fixe certains objectifs communs, comme cela a été fait au Sommet mondial pour les enfants avec la participation de tous les pays, dont le Pakistan. Les objectifs semblent parfois être imposés du sommet mais, pour éliminer par exemple la dracunculose, la carence en iode, le SIDA et la poliomyélite, un effort mondial est nécessaire et a été décidé. De plus, dans tout débat portant sur l'intérêt des donateurs, M. Grant estime qu'il faut se rappeler que le principal objectif des programmes d'assistance est d'aider les pays bénéficiaires.

L'étude de la proposition 20:20 est au point mort en raison de l'absence de définition à son sujet, de la tendance à la confondre avec la question plus générale du développement durable et de la crainte qu'elle ne tende à limiter l'aide publique au développement. La proposition 20:20 ne mentionne aucune condition. M. Grant estime que si les pays donateurs atteignaient l'objectif 20:20, l'appui public à l'assistance au développement augmenterait effectivement. La plupart des gens veulent que leur argent serve à aider les autres. Il reconnaît cependant qu'une augmentation des moyens n'entraîne pas automatiquement un accroissement des résultats.

La définition des priorités du développement humain de la proposition 20:20 s'étendra certainement à la santé de base, à l'éducation de base, à la

planification de la famille, à l'eau et à l'assainissement. Manifestement, elle ne fait pas affluer tout l'argent qui serait nécessaire pour surmonter la pauvreté. Elle correspond uniquement aux services de base et n'aborde pas le problème de la création d'emplois. D'autres dépenses de base seraient nécessaires à cette fin et peut-être que d'autres objectifs seront définis au Sommet mondial pour le développement social en 1995. M. Grant fait observer qu'à la Conférence de Dakar, tenue en novembre 1992, la proposition 20:20 en tant qu'objectif a été approuvée par 18 pays donateurs et 46 pays d'Afrique. A la réunion du Caire des pays non alignés, les participants ont fait leur ce qu'ils ont appelé la "Vision 20:20". Il semble que les pays conviennent de l'orientation à prendre mais que les détails restent à définir. M. Grant considère qu'en fait, la proposition 20:20 a commencé d'être appliquée dans certains pays. L'objectif d'une affectation de 20 % des ressources aux besoins prioritaires en matière de développement humain a été inscrit dans certains plans d'action nationaux.

Mme SADIK (Directrice exécutive du FNUAP) souhaite répondre à quatre questions qui ont été posées. La représentante de l'Inde a demandé si le FNUAP employait toujours des experts extérieurs. Au contraire, le FNUAP tient à jour une liste de spécialistes de chaque pays et fait toujours appel à eux en premier. Répondant à la question du représentant des Etats-Unis, elle dit que le personnel hors siège est vraiment surchargé de travail et que le personnel du siège commence à l'être aussi, en raison de tous les apports et de toutes les demandes de rapports d'autres organisations. Au sujet de l'audit, sa réponse est la même qu'a donnée M. Speth. A la question posée la veille le représentant du Japon, elle répond que le FNUAP essaie de déléguer des pouvoirs hors siège. La décentralisation sera étendue à d'autres pays une fois que les problèmes de responsabilité auront été résolus. La coordination avec d'autres institutions qu' n'ont pas le même degré de décentralisation hors siège pose certains problèmes.

Mme BERTINI (Directeur exécutif du PAM) souhaite répondre à cinq points qui ont été soulevés. Au sujet des coûts administratifs, en 1993, les dépenses totales du PAM se sont élevées à 1,6 milliard de dollars E.-U. et ses frais généraux à 96 millions de dollars E.-U., soit 6 %. Le PAM est assez

/...

fier de ce chiffre mais deux études, une interne et l'autre externe, ont montré qu'en fait l'argent consacré à la surveillance, à la comptabilité et à la gestion n'était pas suffisant pour ces domaines. Une étude de coût effectuée par un bureau extérieur peut être consultée. Mme Bertini ne croit pas qu'il existe des normes communes aux institutions des Nations Unies pour la description des frais généraux. Le PAM a son propre système. Répondant aux idées formulées par le représentant de l'Australie au sujet d'une stratégie d'entreprise, elle est en mesure de signaler un document directif de caractère prospectif qui a été établi à l'intention du conseil d'administration du PAM. Elle sera heureuse de le communiquer et d'obtenir les avis des membres du Conseil.

Le représentant des Etats-Unis a demandé si le Conseil économique et social pouvait bénéficier des recommandations des institutions pour ses travaux de 1995. L'examen des éléments qu'il conviendra de communiquer au Conseil économique et social l'année prochaine est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du PAM de décembre. Il portera essentiellement sur l'application des résolutions 48/162 et 47/199 et les changements nécessaires à leur mise en oeuvre, mais sa portée pourra être élargie si le Conseil le souhaite.

Le représentant des Etats-Unis a demandé aussi quelles mesures le PAM prenait pour faire entrer la coordination dans la vie courante. Un mémorandum d'accord a été conclu entre le PAM et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et constitue à son avis un modèle de coordination. Le PAM a examiné la coordination des activités d'urgence avec l'UNICEF. Il s'oriente vers l'approche-programme avec l'assistance d'experts du PNUD/FNUAP. Une fois achevée la transition vers une approche-programme, la coordination avec les autres institutions sera facilitée. Mme Bertini peut citer de nombreux autres exemples de coordination. Des idées de projet, par exemple, sont soumises à tous les membres du Groupe consultatif mixte des politiques ainsi qu'à la FAO et à d'autres organismes techniques. Lorsque le PNUD tient sa réunion mondiale, les autres organismes sont invités à y participer. Les questions de coordination sont un thème de premier plan lors des réunions des directeurs de pays du PAM. Il existe de nombreux projets conjoints de

formation, comme le programme de Turin. La réunion de 1994 du Groupe consultatif mixte des politiques, présidée par l'UNICEF, a été délibérément tenue dans un pays en développement, le Bangladesh, afin d'insister sur la coordination relative aux problèmes de développement.

Le PRESIDENT invite les délégations à poser des questions.

M. MARRERO (Etats-Unis d'Amérique) remercie le Directeur exécutif de l'UNICEF d'avoir précisé sa précédente question que la représentante du Pakistan avait, à son avis, mal interprétée.

M. PEDROSO (Cuba) relève un paradoxe. D'une part, on cherche de plus en plus à décentraliser les activités de développement hors siège. Dans le même temps, les efforts de coordination centralisent de plus en plus les fonctions au siège et au niveau des coordonnateurs résidents.

M. KELLOWAY (Australie) a reçu des réponses à ses deux questions concernant les coûts administratifs et un plan de conduite des affaires ou un plan stratégique de certains organismes mais non pas de tous. Il traitera plus avant de ces réponses à une date ultérieure.

La séance est levée à 12 h 50.